

**JOURNEE DE FORMATION**  
**Droits et devoirs du commissaire enquêteur**  
**Le lundi 19 mars 2018 de 9h à 17h au Tribunal administratif**  
**(3 Contour de la Motte) à Rennes.**

9 heures : café d'accueil

**Programme**

9h15 : Présentation de la journée

9h30 : Mot de bienvenue du Président du tribunal administratif

9h45 : Droits et devoirs du commissaire enquêteur

- Objectifs de l'enquête publique
- Les différentes enquêtes publiques
- Le rôle du tribunal administratif : désignation des commissaires enquêteurs, contrôle de la motivation des conclusions du commissaire enquêteur, indemnités....

11h00 : Pause

11h15 : L'enquête publique en pratique :

- Les différentes tâches du commissaire enquêteur dans le déroulement de l'enquête, depuis la désignation jusqu'à la remise du rapport

12h30 : Déjeuner

14h - 15h30 L'enquête publique en pratique (suite)

15 h 45 - 16 h 45 : Intervention de la DREAL

- Présentation de la DREAL,
- Les missions de la Mission régionale de l'autorité environnementale (MRAE),
- L'actualité législative.

17h00 : Évaluation et fin de la journée

**Intervenants :**

- Dominique Rémy, premier conseiller au tribunal administratif de Rennes
- Pascal Brérat, service COPREV, DREAL Bretagne
- Danielle Faysse et Yves Monnier, commissaire enquêteurs, compagnie des commissaires enquêteurs de Bretagne